

3 étapes pour le chef d'établissement à la rentrée

Durée estimée : moins de 5 minutes.

1 SE CONNECTER à la plateforme via Arena



Accueil Administration Espace documentaire

Configuration Coordonnateur établissement Plan de prévention

Le label Phare niveau 1 - engagement

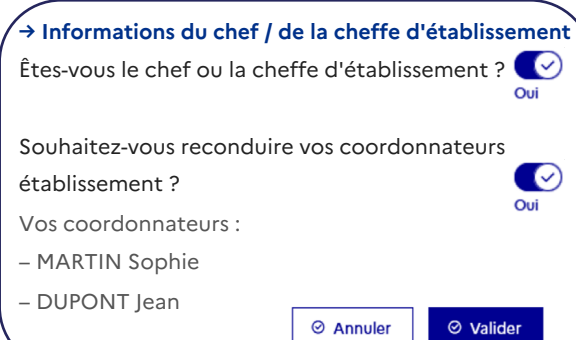
☒ J'ai pris connaissance du niveau de labellisation de mon établissement.

La reprise des informations de l'an passé est activée.

Annuler Accéder au programme Phare

- Cliquer sur l'onglet administration
- Cocher « j'ai pris connaissance ... »
- Cliquer sur « accéder au programme »
- Une pop-up va s'ouvrir

2 DÉSIGNER le(s) coordonnateur(s)



→ Informations du chef / de la cheffe d'établissement

Êtes-vous le chef ou la cheffe d'établissement ? ☒ Oui

Souhaitez-vous reconduire vos coordonnateurs établissement ? ☒ Oui

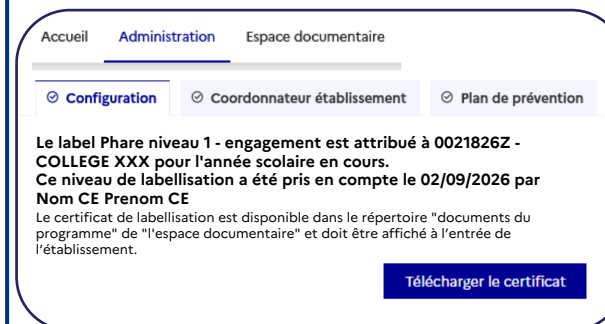
Vos coordonnateurs :

- MARTIN Sophie
- DUPONT Jean

Annuler Valider

- Confirmer votre rôle
- Reconduire le(s) coordonnateur(s)
- Cliquer sur valider

3 VALIDER Le niveau de label obtenu au titre de l'année en cours



Accueil Administration Espace documentaire

Configuration Coordonnateur établissement Plan de prévention

Le label Phare niveau 1 - engagement est attribué à 0021826Z - COLLEGE XXX pour l'année scolaire en cours.
Ce niveau de labellisation a été pris en compte le 02/09/2026 par Nom CE Prenom CE

Le certificat de labellisation est disponible dans le répertoire "documents du programme" de "l'espace documentaire" et doit être affiché à l'entrée de l'établissement.

Télécharger le certificat

- Le label niveau 1 est confirmé
- Télécharger le certificat
- L'afficher à l'entrée de l'établissement



Votre établissement est labellisé pour l'année scolaire en cours.

Vous n'avez pas d'autre action à réaliser sur la plateforme Phare cette année. Le(s) coordonnateur(s) désigné(s) prend (prennent) le relais pour la saisie des différents items pour le niveau 1 (obligatoire) et les suivants pour l'année à venir.

Vous avez accès à l'avancement de la labellisation de votre établissement dans l'onglet **tableau bord** de la page **administration**.

4 étapes pour le(s) coordonnateur(s) avant fin novembre

Durée estimée : moins de 15 minutes.

Mise à jour de la plateforme

1 Nommer une équipe ressource de 5 personnes au minimum

- Cliquer dans le menu de gauche sur « Je pilote mon équipe Phare »
- Cliquer sur « Nommer mon équipe Phare »
- Mettre à jour la liste des membres de l'équipe (ajout, modification)

2 Constituer une équipe d'élèves ambassadeurs (10 élèves minimum)

- Cliquer dans le menu de gauche sur « Je constitue mon équipe d'élèves... »
- Cliquer sur « Inscrire les élèves ambassadeurs »
- Mettre à jour la liste des membres de l'équipe (ajout, modification)

Vous pouvez télécharger les certificats de vos élèves ambassadeurs.

Événements de l'année

3 Participation à la journée Non au harcèlement

- Cliquer dans le menu de gauche sur « Je participe aux temps forts »
- Cliquer sur « Faire le bilan de la journée Non au harcèlement »
- Cliquer sur oui
- Saisir les actions, les niveaux, le nombre d'adultes, d'élèves et de classes impliquées.
- Cliquer sur valider

4 Informer les parents de la mise en œuvre de Phare dans l'établissement

- Cliquer dans le menu de gauche sur « Je forme la communauté éducative »
- Cliquer sur « informer les parents »
- Cliquer sur valider après avoir saisi la date de l'information.

Votre établissement est labellisé au niveau 1 pour l'année scolaire à venir.

Vous pourrez vous en assurer en vous rendant dans l'onglet labellisation de la page Tableau bord. Vous trouverez également l'ensemble des items à saisir pour les niveaux 2 et 3.



En cliquant sur ce symbole sur la plateforme Phare, vous aurez accès à des vidéos d'aide sur le ou les formulaires.